



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 21 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre a reçu aujourd'hui le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR). Le Premier ministre avait saisi le COR le 19 septembre dernier pour établir un diagnostic de la situation financière de notre système de retraite.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la concertation conduite par le Gouvernement avec les partenaires sociaux et les citoyens sur son projet de création d'un système universel de retraite. Cette phase de concertation de quatre mois - engagée en septembre dernier suite au discours du Premier ministre au Conseil économique, social et environnemental - porte sur le système cible, les modalités de transition et les modalités de retour à l'équilibre en 2025.

L'équilibre financier n'est pas une question de paramètre ou de technique. C'est un enjeu de justice sociale. Lui seul peut garantir un haut niveau de protection sociale aux futures générations, ce qui est le cœur de la promesse présidentielle, et permettre de regagner la confiance perdue par nos concitoyens et en particulier par les jeunes. C'est la raison pour laquelle il est essentiel que le système soit à l'équilibre au moment de sa mise en oeuvre en 2025 et qu'il le reste sur le long terme, comme le préconise M. Jean-Paul Delevoye dans son rapport.

Le rapport confirme le diagnostic qui avait été préalablement établi d'un déficit du système de retraite compris entre 0,3% et 0,7% du PIB en 2025, selon les conventions et hypothèses de productivité. Le déficit total serait donc d'environ 10 Md€, dont 6 Md€ pour les seuls salariés du secteur privé. Les différents scénarios proposés par le COR pour préserver l'équilibre financier du système de retraites seront soumis à la concertation des partenaires sociaux. Quelle que soit la solution retenue, la priorité du Gouvernement sera de préserver le pouvoir d'achat des retraités comme des travailleurs, comme il l'a confirmé en conclusion du Grand Débat national.

Le Premier ministre recevra l'ensemble des organisations syndicales et patronales à partir du lundi 25 novembre, afin de faire un point sur l'ensemble de la réforme : le système cible, la transition, le retour à l'équilibre en 2025.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr